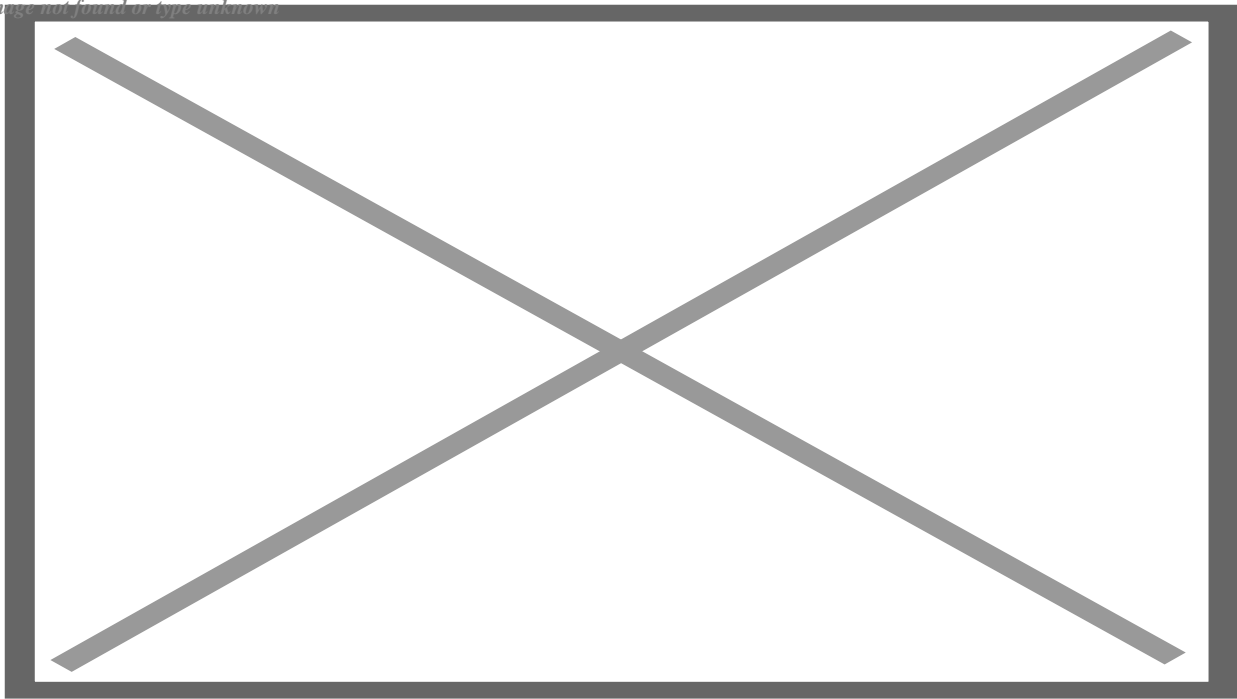


Un juge équatorien demande une enquête sur les tortures présumées subies par Jorge Glas

Image not found or type unknown



La Havane, 11 mars, (RHC)- Marco Aguirre, juge de la Cour nationale de justice de l'Équateur, a ordonné lundi d'enquêter sur les allégations de torture à l'encontre de l'ancien vice-président Jorge Glas, détenu dans la prison de haute sécurité de La Roca.

Le juge Aguirre a pris cette décision lors de l'audience préparatoire du procès de l'affaire de la Reconstruction de Manabí, dans laquelle Jorge Glas est accusé de détournement présumé des ressources allouées à cette province après le tremblement de terre de 2016.

La défense de l'ancien vice-président a demandé l'annulation du procès en raison du fait que le 5 avril 2024, lorsque l'ex-fonctionnaire a été arrêté lors de l'assaut contre l'ambassade du Mexique à Quito, il a été torturé et que, par conséquent, son arrestation et ses poursuites sont illégales.

Auparavant, l'ancien vice-président avait raconté ce qui s'était passé dans la nuit du 5 avril, lorsque la police avait pénétré dans l'ambassade du Mexique à Quito, même si cela constituait une violation de la Convention de Vienne.

« Ils m'ont jeté contre le mur, je me suis cogné la tête, ils m'ont donné des coups de pied et de genou dans les hanches, ils m'ont marché sur la nuque », a déclaré l'ancien fonctionnaire, qui a qualifié les méthodes utilisées de torture.

Le Mexique lui avait accordé l'asile politique, le considérant comme une personne persécutée et une victime de ce que l'on appelle le « lawfare ».

Source : Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/378509-un-juge-equatorien-demande-une-enquete-sur-les-tortures-presumees-subies-par-jorge-glas>



Radio Habana Cuba